

PROCÈS-VERBAL
De la séance du CONSEIL MUNICIPAL de LANNEPAX

SÉANCE DU 31 JUILLET 2026 À 20h30

L'an deux mille vingt-six, le trente et un juillet à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de LANNEPAX dûment convoqué le 24 juillet 2026, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. GIRY Jean-Philippe, Maire de la commune.

Membres présents : PELIZZA Muriel, BADOR Thérèse, COULAT DE KERMEL Corinne, MARLIN Fabienne, CARRERE Sandra, BOUSQUET Véronique, EMARD-LACROIX Sophie, GIRY Jean-Philippe, MILLIEZ Philippe, SCZIGIOL Franck, RAMELET Jean-Claude, JULIEN Grégory et BERHAULT Jean-Luc, LAFORE Michaël.

Membres excusés : 1

Membre absent : Frédéric DORE qui donne pouvoir à Fabienne MARLIN

Procurations : 1

Public présent : 0

Début de séance : 20h30

A été nommée **secrétaire de séance** : BOUSQUET Véronique

1/ Approbation du PV du 05.05.2026

15 personnes votent pour, à l'unanimité.

2/ Présentation des projets de réhabilitations

Par Madame HALAIS (architecte)

- Calendrier d'intervention
- Prévoir le budget

Possibilité de faire des petits logements

- Dans l'ancienne école : 2 T3 – 3 T2, ce qui donne entre 10 à 14 habitants supplémentaires.
- A côté du bar : 1 boulangerie avec 1 labo ? (Location pour des professionnels ?)
- + 2 logements à l'étage de type T2

Questions :

- 1 appartement T3 sera-t-il accessible aux PMR ?
- Faudrait-il faire un diagnostic supplémentaire sur les mérules ? (Philippe MILLIEZ)

Le Maire demande aux conseillers quel projet ils préfèrent mais il serait possible de mener à bien les 2.

Les 2 opérations coûteraient 1,2 M €

Les banques pourraient nous avancer l'opération à hauteur de 65% du montant (équivalent de la subvention).

Lannepax fait partie du fond Leader qui pourrait compléter le restant.

Le Maire demande si l'équipe municipale part sur 1 ou 2 projets ?

- Philippe MILLIEZ : ok pour le projet ancienne école
- Véronique BOUSQUET : ok pour le 2 projets
- Jean-Luc BERHAULT : ok pour les 2 projets
- Fabienne MARLIN : ok pour les 2 projets
- Thérèse BADOR : ok pour les 2 projets
- Sophie EMARD-LACROIX : ok pour les 2 projets
- Jean-Claude RAMELET : ok pour les 2 projets
- Corinne COULAT DE KERMEL : ok pour les 2 projets mais septique sur la boulangerie
- Grégory JULIEN : ok pour les 2 projets mais faire un T4 au lieu de 2 T2
- Franck SCZIGIOL : ok pour les 2 projets
- Michaël LAFORE : non
- Muriel PELIZZA : ok pour les 2 projets
- Sandra CARRERE : ok pour les 2 projets

Questions au sujet de la boulangerie :

- La Communauté de Commune et la CCI ont des subventions à part pour la boulangerie.
- Il y a beaucoup d'aides pour les boulangers qui veulent s'installer.

Les 2 projets ont été votés par la majorité.

3/ 1- Subvention du kiosque + mur de soutènement

À hauteur de 129 922.8 €

- 30% de subvention DETR : Kiosque 9 607 €
- 30% pour le soutènement DETR : mur de soutènement 29 368.14 €

En attente d'une réponse de l'assurance.

Autorisation demandée aux conseillers de faire un prêt de 68 525 ;66 €

Ok à l'unanimité.

Autorisation demandée aux conseillers de faire un prêt de 22 416 ;80 €

Ok à l'unanimité.

3/ 2- Chambre froide de Cacreans

Faut-il remplacer le groupe ou refaire la chambre froide ?

- Faire un devis avant décision

Ok à l'unanimité pour lancer les devis.

4/ Système de vidéo surveillance

- Faire une étude ?

Non à l'unanimité, trop compliqué

5/ Abonnement au dispositif « voisins vigilants »

Faire le point

6/ Délégations aux Élus et Conseillers Municipaux

Le maire propose :

1) Finances et développement économiques :

- Muriel PELIZZA et Grégory JULIEN

2) Ressources Humaine :

- Frédéric DORE et Muriel PELIZZA

3) Voirie et assainissement :

- Franck SCZIGIOL et Muriel PELIZZA

4) Urbanisme :

- Muriel PELIZZA

5) Affaires générales :

- Muriel PELIZZA

6) Affaires sociales :

- Fabienne MARLIN

7) Affaires scolaires :

- Frédéric DORE et Sandra CARRERE

8) Vie associative et culturelle

- Sophie EMARD-LACROIX et Corinne COULAT DE KERMEL

9) Communication :

- Véronique BOUSQUET et Sophie EMARD-LACROIX

Questions diverses

- La commune de Vic-Fezensac demande une participation financière concernant l'enfant Alenzo MARTY-DUPEYRON (résident à Lannepax) pour son accueil au sein du dispositif ULIS Participation obligatoire conformément à la circulaire n° 89-273.

- Lecture par Muriel PELIZZA d'un courrier reçu d'un particulier.

- Demande de revalorisation salariale de Madame Noëlle CAZOLLA : 12 € de l'heure au lieu de 10€ actuellement.

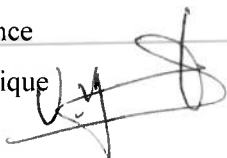
Ok à l'unanimité.

- La séance est levée à 22h30

Fait à LANNEPAX, le 31 juillet 2026

La secrétaire de séance

BOUSQUET Véronique



Le Maire

Jean-Philippe

